



Surface en production : 0,82 ha
 Âge moyen des vignes : 35 ans
 Production annuelle moyenne : 5 000 bouteilles
 Cépage : Pinot Noir

Situation du vignoble

Quatre parcelles participent à la composition de cette cuvée, toutes localisées au nord de la ville de Nuits, côté Vosne, dans les climats suivants :

- «Aux Athées»: sols très rouges et profonds sur les alluvions de la vallée du Meuzin ;
- «Aux Lavières» : lieu où l'on trouve des pierres plates appelées laves, qui servaient autrefois à couvrir les toits ;
- «Au Bas de Combe» : ce finage se trouve à la limite de Vosne, dans la partie haute du vallon des Réas ;
- «En la Perrière Noblot» : perrière signifie carrière.

En sommet de côte, la parcelle est installée sur une forte pente sur des calcaires durs (Oolithe Blanche). L'assemblage de ces parcelles donne un vin élégant, aux tanins assez souples pour cette appellation. Il s'agit en fait d'un «intermédiaire» entre les vins de type Vosne et ceux de type Nuits.



Vinification & élevage

Vinification traditionnelle bourguignonne. La mise en fût intervient quelques jours après le décuvage pour un séjour de 18 mois. Le pourcentage entre fûts neufs varie selon les millésimes entre 30 % à 40 %. Un seul soutirage intervient à la fin de la fermentation malolactique, en général à la fin de l'hiver qui suit la récolte.

Lorsque les vins atteignent environ 18 mois, soit en avril, on procède à l'unification des fûts d'une même appellation, par soutirage dans des cuves.

On profite de ce transfert pour réaliser un collage à l'albumine d'œuf.

Les vins restent sur colle, jusqu'au mois d'août, époque des mises en bouteilles.

